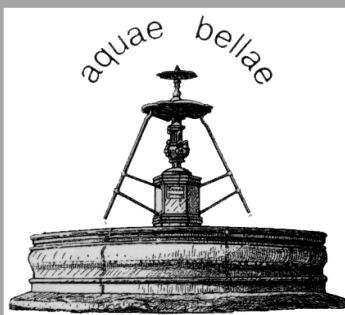




Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

Janvier 2026 - n° 147

Dans ce numéro :

Informations municipales

Elections – modalités

Manifestations des associations

Application PanneauPocket

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2026

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Christian SOUILLET DESERT, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Cléo MOIROUD

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025 n'amène aucune observation de la part du conseil municipal.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Sandrine CARRIER est embauchée depuis le 1^{er} septembre 2017, après un an en qualité de contractuelle.

Aujourd'hui au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, elle occupe un poste d'ATSEM et est titulaire du CAP petite enfance. Sandrine peut bénéficier d'une intégration directe dans le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe au titre de la validation de ses acquis et de son expérience.

Monsieur le maire propose de créer son poste et de la nommer à compter du 1^{er} avril prochain (temps nécessaire pour les démarches administratives de publication).

Cette nomination lui évitera de passer par la case concours et sera une reconnaissance de son travail, qu'elle effectue avec professionnalisme au sein de l'école maternelle.

Le conseil municipal décide donc de créer un emploi permanent sur le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe afin de nommer l'agent dans le grade correspondant à ses missions à compter du 1^{er} avril 2026 et de supprimer le poste actuel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter de cette même date.

CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

Au même titre que la délibération précédente, Monsieur le maire expose au conseil municipal que l'agent en charge de la mission de secrétaire générale de mairie, Sabine OBLED, actuellement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe, est inscrit sur liste d'aptitude au grade d'attaché territorial par le biais de la promotion interne. Sabine a été embauchée en mairie en octobre 2001 au grade d'adjoint administratif (cat C) pour effectuer les missions d'accueil et de gestion de l'urbanisme et de l'état civil.

Depuis 2010, elle occupe le poste de secrétaire générale de mairie et, est promue au grade de rédacteur (cat B) en septembre 2015.

Monsieur le maire propose de créer le poste d'attaché territorial afin de pouvoir la nommer à compter du 1^{er} avril (temps nécessaire également pour les démarches administratives et de publication).

Le conseil municipal décide donc de créer, à compter du 1^{er} avril 2026, un emploi au grade d'attaché territorial afin de pouvoir nommer cet agent.

Le poste actuel de rédacteur principal de 1^{ère} classe sera supprimé à compter de la même date.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

M. le maire informe l'assemblée que la commande des repas de cantine par les services après 9h le matin pose des problèmes de disponibilité de l'agent qui en est en charge. En effet, dès 8h20, les agents des services scolaires

doivent avoir intégré les classes dans lesquelles ils sont affectés. Leur absence, même pendant un temps limité, pourrait poser des problèmes de surveillance et de sécurité dans l'école maternelle.

A cet effet, Monsieur le maire propose de modifier l'article 2 du règlement en laissant aux familles la possibilité d'effectuer des inscriptions ou des radiations la veille avant 8h et non plus 9h. Cet horaire permettra à l'agent en charge des commandes de téléphoner au traiteur dès 8h10 et de pouvoir intégrer sa classe à l'heure sans devoir s'en absenter.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier l'article 2 du règlement de sorte que les inscriptions et annulations cantine se fassent jusqu'à la veille avant 8h, hors mercredi, week-end et jours fériés.

QUESTIONS DIVERSES

Acquisition de la parcelle C 716 pour installation des futurs ateliers techniques de la commune

Les services de France Domaines se sont rendus sur les lieux pour effectuer l'estimation du bâtiment. Celle-ci concorde avec le prix d'achat de 300 000 € préalablement déterminé à l'amiable. Une délibération entérinant le projet sera à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal du 06 mars prochain.

Conseil Municipal Enfants

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal enfants (CME) a décidé d'organiser une journée nettoyage de la commune un dimanche matin. Plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement. Merci à eux pour cette initiative.

Une visite de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu est également en prévision.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

JURIS URBA pour M Louis BERGEON – rue de la Rivoire – parcelles C 34, 35 et 1762 pour 7 773 m²
La commune n'a pas souhaité exercer son droit de préemption.

Les permis de construire et les déclarations de travaux accordés sont consultables sur le site internet de la commune.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 06 MARS 2026 A 20H00

INFORMATIONS COMMUNALES

ELECTIONS

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars prochains.

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans.

Le mode de scrutin est un scrutin de liste à deux tours. Il n'est pas possible d'ajouter ou de supprimer des noms sur la liste, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Le bureau de vote se tiendra dans la salle du conseil en mairie et sera ouvert de 8h à 18h.

Pour voter, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo..... La carte électorale n'est pas obligatoire mais conseillée, elle permettra aux membres du bureau de vote de trouver plus facilement votre numéro sur la liste d'émargement.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes **absent le jour du vote**, vous pouvez charger un autre électeur de **voter à votre place dans votre bureau de vote**. Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. **Attention**, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir **qu'une seule procuration faite en France**.

3 solutions :

1 - Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail [FranceConnect](https://franceconnect.gouv.fr), de manière totalement dématérialisée. Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité **et** posséder une **identité numérique certifiée France Identité**. **Attention, notre mairie n'est pas habilitée pour certifier les identités numériques.**

2 - Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée en mairie via France Identité, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le téléservice www.maprocuration.gouv.fr. Il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement

3 - Vous pouvez également réaliser votre demande en utilisant un formulaire CERFA papier et en vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner un mandataire qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune ou d'un autre consulat que vous. Ainsi, si vous votez dans la commune A, vous pouvez donner procuration à un électeur qui vote dans la commune B, même si cette commune se situe dans un autre département. Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

TAILLE DES HAIES

Les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). **La sécurité de chacun reste une priorité.**

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (câbles électriques, téléphoniques) et l'éclairage public.

ASSOCIATIONS

ABYASA YOGA

Abyasa Yoga vous propose un atelier "**initiation à la DETOX**", **samedi 14 mars 2026 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Saint-Marcel-Bel-Accueil**, pour vous permettre de débiter ce printemps avec une belle énergie.

Nous aborderons des pratiques accessibles à tous pour une initiation à la detox yogique "SHANKA-PRAKSALANA" et aux Kryas (nettoyage). Ouvert à tou-te-s. Participation 50€

Renseignements : 06.85.44.80.12 Contact : abyasayoga38@gmail.com

ACAP

Apéro patrimoine le vendredi 27 février à 19h à la Maison du Patrimoine.

Comment est né le club de rugby à St Marcel. ?

Ceux qui ont créé le club nous raconteront comment les choses se sont passées.

Sur quel terrain se pratiquait le rugby, quelles équipes, l'école de rugby, les entraînements, la participation aux différents championnats.... autant de questions et bien d'autres, auxquelles pourront répondre les pionniers de cette belle aventure qui continue aujourd'hui...

LE SOU DES ECOLES

En collaboration avec la pizzeria Deli'Pizz l'association vous propose une vente de pizzas. Faites-vous plaisir **en commandant avant le 1er mars et aller récupérer vos pizzas en plusieurs fois entre le 2 mars et le 31 août !**

Nous organisons **le dimanche 7 juin midi dans la cour de l'école un grand repas des anciens membres de l'association**. Vous avez été Président, membres du bureau ou même bénévoles actifs depuis la création de l'association ? Réservez d'ores et déjà la date pour un super moment de convivialité intergénérationnel ! Un flyer sera prochainement diffusé pour pouvoir vous inscrire mais en attendant, vous pouvez le faire en nous envoyant un mail à sou.smba@gmail.com. Nous vous attendons nombreux pour célébrer notre association qui perdure depuis plusieurs décennies.

LE-RIDEAU-ROUGE

Le-Rideau-Rouge invite « Tu la connais toi l'histoire ? » pour une soirée théâtrale exceptionnelle !

L'association théâtrale locale « Le-Rideau-Rouge » continue de faire battre le cœur culturel de notre commune. Pour sa prochaine date, la troupe ne monte pas sur les planches, mais reçoit des invités de marque : Tu la connais toi l'histoire ? de Soleymieu.

Le rendez-vous est pris. **Le 28 Mars à 20h30**, la salle des fêtes troquera son calme habituel contre les rires et les émotions d'une représentation unique. En invitant la troupe de Soleymieu, Le-Rideau-Rouge réaffirme son envie de partager sa passion pour le spectacle vivant et de créer des ponts entre les différents collectifs de la région. La troupe invitée présentera « les flous de l'amour », une œuvre qui promet de captiver, faire rire, émouvoir le public.

« Nous avons eu un véritable coup de cœur pour leur travail et leur énergie sur scène. C'est un honneur de les accueillir chez nous et de proposer cette découverte à notre public fidèle ».

Informations pratiques

Que vous soyez un mordru de théâtre ou simplement curieux de passer un bon moment en famille ou entre amis, n'oubliez pas de réserver vos places !

• Date : Samedi 28 mars 2026 à 20h30 • Lieu : Salle des fêtes de Saint-Marcel-Bel-Accueil

• Tarifs : 10€ / -12 ans gratuit • Information / Réservation : 06 08 57 43 41

Un mot sur Le-Rideau-Rouge

Active depuis plusieurs années, la troupe du Rideau Rouge anime la vie locale par ses créations originales. En ouvrant sa scène à d'autres artistes, elle prouve une fois de plus que le théâtre est avant tout une aventure collective et généreuse.

TENNIS CLUB

Suite à nos bons résultats en championnat + 55, le club a reçu les félicitations de la mairie et de la ligue de tennis pour ce beau parcours, finaliste dans cette catégorie.

Au vu de cette météo plutôt humide, faute de terrain couvert, nous avons dû jouer la plupart de nos rencontres à l'extérieur, ce qui a engendré de gros déplacements.

Malgré cela, un résultat encourageant pour cette nouvelle saison et de porter haut les couleurs du Tennis Club des Balmes Dauphinoises.

ASSMIDA RUGBY

Nous arrivons quasiment en milieu de saison et chaque équipe s'engage en championnat, continue son bonhomme de chemin avec des résultats à la hauteur de nos espérances. Bravo à nos rouges et blancs pour ce début de saison.

DATES A RETENIR :

- Samedi 7 février :

Equipe U16 (à 13h30) et U19 (à 15h15) contre St Savin

- Dimanche 8 février :

Equipe féminine (à 14h00) contre Fontaine

- Dimanche 15 février :

Equipes séniors (à 13h30 et 15h15) contre Vaulnaveys-Vizille

- Dimanche 1er mars :

Equipe féminine (à 14h00) contre Thonon

- Samedi 14 mars : grosse journée avec 3 matchs et restauration sur place

Equipe U16 (à 14h00) et U19 (à 15h30) contre La Tour du Pin

Equipe féminine (à 17h00) contre le SOC

- Dimanche 22 mars :

Derniers matchs de phases régulières : repas d'avant match - pour tout renseignements (assmida@orange.f)

Equipe séniors (à 13h30 et 15h15) contre Renage-Rives

Beaucoup de matchs sur février et mars, nous vous attendons nombreux pour encourager nos rouges et blancs.

A VOS CALENDRIERS

FEVRIER 2026

Samedi 21	RepairCafé	Atelier bricolage et réparation	MDP
Dimanche 22	ACCA	Matinée boudins, saucisses à partir de 8h	SDF
Vendredi 27	ACAP	Apéro / Patrimoine	MDP

MARS 2026

Dimanche 1^{er}	SMGTA	Saucisses/Polente à partir de 10h à emporter Repas sur place à partir de 12h	SDF
Samedi 7	La Chorale	Soirée karaoké	SDF
Samedi 14	ABYASA YOGA	Stage détox	SDF
Vendredi 20	Ecole	Carnaval	SDF
Samedi 21	RepairCafé	Atelier bricolage et réparation	MDP
Samedi 28	Le-Rideau-Rouge	Soirée théâtre	SDF

SDF = salle des fêtes MDP = maison du patrimoine

NOUVEAU A SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL

«LIBERTY PERMIS :

Bonjour les Saint-Marcios, je suis Cécile Basdevant monitrice auto-école depuis plus de 20 ans et pour cette nouvelle année je me lance en tant qu'indépendante en collaboration avec la plateforme ornikar.

Si vous souhaitez une formation sérieuse avec un suivi de A à Z dans une ambiance chaleureuse et bienveillante inscrivez-vous sur la plateforme en indiquant le code promo suivant XGRZ.

Pour plus d'informations vous pouvez me contacter au 06 16 86 20 57.

J'ai hâte de vous accompagner vers la réussite et la liberté ! Je vous dis à très bientôt.

APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour recevoir directement les informations communales et associatives du village !

 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

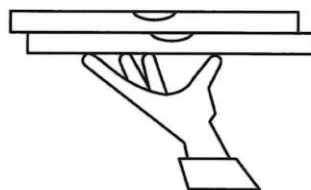
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

SOU
DES ECOLES
SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL



PIZZA



Commande de Pizza au profit du sou des écoles

INPS - merci de ne pas jeter sur la voie publique



11 €



1> Passez commande au Sou des écoles

Date Limite de commande : 1er mars 2026

Vous pouvez commander le nombre de pizzas que vous voulez et les récupérer en plusieurs fois, dans la limite de temps du 2 mars au 31 août.

> Payez vos pizzas par chèque déposé dans la boîte aux lettres du Sou en joignant le talon ci-dessous et en reportant le nombre de pizzas commandées sur votre formulaire.

ou

> Vous pouvez également commander via helloasso en flashant ce QR code:

Prix unique de 11 euros par pizza sur l'ensemble de la carte, à l'exception des pizzas de la gamme "Italienne".

Dès le 2 mars, vous pouvez faire votre choix parmi la carte deli pizz (hors pizzas de la catégorie "italienne"). Il suffit ensuite d'appeler Deli'Pizz, de leur signaler que vous appelez de la part du Sou des Écoles de Saint Marcel et d'indiquer l'heure à laquelle vous souhaitez récupérer votre pizza!
Bon appétit!

COMMANDEZ AU SOU (avant le 01/03)
Retrait chez Deli'Pizz (jusqu'au 31/08)

Plus d'infos: sou.smba@gmail.com
ou 07 86 49 55 11

ISLE D'ABEAU
04 74 83 32 67

Commande de Pizza au profit du sou des écoles

Nom:

Tel:

Prénom:

Quantité commandée:

Pas besoin du coupon si
commande via HelloAsso